

 le maquillage professionnel <i>By MaqPro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 1 Sur 9
	ISOLANT	Version : 4
	Date de la critique : 02/02/2026	Date d'impression : 04/02/2026

1. Identification de la substance/mélange et de l'entreprise.

1.1 Identifiant de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : ISOLANT
 Code HS : 33049900

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Destiné au public professionnel.
 Utilisation de la substance/mélange : Cosmétiques : Produit destiné à protéger la peau.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Maqpro
 2 ter rue Alasseur
 75015 Paris
 Téléphone: 01 42 25 10 11
 Courrier: usine@maqpro-usine.fr

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

France: ORFILA : +33 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008. (cf. 16. Autres informations)

Flam. Liq. 2 H225
 Eye Irrit. 2 H319
 STOT SE 3 H336

2.2 Éléments de l'étiquette

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008.

- Pictogrammes de danger :



SGH02



SGH07

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 2 Sur 9
	ISOLANT	Version : 4
	Date de la critique : 02/02/2026	Date d'impression : 04/02/2026

- Mot signal : Danger
- Composants déterminant les risques de l'étiquetage :

Isopropyl Alcohol, Alcohol Denat.

- Déclarations de danger :

H225 : Liquide et vapeur hautement inflammables

H319 : Provoque une irritation oculaire sévère

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges

- Déclarations de précaution :

P210 - Évitez la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et autres sources d'allumage. Pas de cigarette.

P233 - Gardez le conteneur bien fermé

P240 - Conteneur ground/bond et équipement de réception

P241 - Utiliser des équipements électriques/ventilation/lumière anti-explosion

P242 - Utiliser uniquement des outils non étincelants

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques

P261 - Évitez de respirer de la poussière/des fumées/gaz/brume/vapeurs/pulvérisations

P271 - À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

P280 - Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage

P370+P378 - En cas d'incendie : Utiliser ... pour l'extinction

P264 - Laver soigneusement les mains après la manipulation

P337+P313 - Obtenez des conseils médicaux ou une attention

P305+P351+P338 - SI DANS LES YEUX : RINCEZ PRUDEMMENT À L'EAU PENDANT PLUSIEURS MINUTES.

Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et si c'est facile à faire. Continue de rincer

P304+P340+P312 - SI INHALÉ : Évacuez la victime à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ si vous vous sentez mal

P403+P235 - À conserver dans un endroit bien ventilé. Reste calme

P405 - Magasin fermé

P501 - Éliminer le contenu et le contenant conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3 Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

3. Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Pas applicable. Voir la section 3.2.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE				Page 3 Sur 9 Version : 4
	ISOLANT				
	Date de la critique : 02/02/2026		Date d'impression : 04/02/2026		

3.2 Mélanges

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008. (cf. 16. Autres informations)

Nom chimique international	CAS	ENEICS	%	Classe de danger et code(s) de catégorie	Code(s) d'Instruction de Danger
Isopropyl Alcohol	67-63-0	200-661-7]25%-50%]	Flam. Liq. 2 * Eye irrit.2 * STOT SE 3	H225 * H319 * H336
Alcohol Denat	64-17-5	200-578-6]25%-50%]	Flam. Liq. 2 * Eye irrit.2	H225 * H319

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours après inhalation : Emmener la personne à l'air frais. Consultez un médecin en cas de symptômes. En cas

d'inconscience, placez-vous en position de récupération et consultez un médecin.

Mesures de premiers secours après contact cutané : Lavez-le à l'eau et au savon et rincez soigneusement. Si l'irritation continue, consultez un médecin.

Mesures de premiers secours après contact visuel : Rincez prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenez immédiatement des conseils ou des soins médicaux.

Mesures de premiers secours après ingestion : Bois beaucoup d'eau. Ne provoquez pas de vomissements. Si les symptômes persistent : consultez un médecin ou une attention particulière.

4.2 Les symptômes et effets les plus importants, aussi bien aigus que retardés

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges, des vomissements.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires

Aucune autre information pertinente.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 4 Sur 9
	Version : 4	
ISOLANT		
Date de la critique : 02/02/2026	Date d'impression : 04/02/2026	

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Médias d'extinction

Supports d'extinction adaptés : Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone. Un puissant jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

Les vapeurs pourraient être invisibles, plus lourdes que l'air et se répandre sur les sols. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La distance de retour en arrière pourrait être considérable.

5.3 Conseils pour les pompiers

N'essayez pas d'agir sans équipement de protection approprié. Appareil respiratoire confiné par la séquence. Vêtements de protection complets, y compris une protection contre l'haleine. Autres informations : Si possible, refroidissez le réservoir ou les contenants avec de l'eau froide. La chaleur provoque une augmentation de la pression et un risque d'éclatement.

6. Mesures de libération accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éloignez-vous des sources d'inflammation. Ne fumez pas. Une ventilation adéquate est nécessaire. Ne respirez pas de vapeur.

6.2 Précautions environnementales

Ne laissez pas les produits atteindre le système d'égouts ou tout cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Absorbez le liquide renversé avec un matériau sorbant comme l'argile ou la terre de diatomée.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, consultez les sections 1, 8, 13.

7. Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Gestion : Ne fumez pas, ne mangez pas, ne buvez pas.

Informations sur la protection contre le feu et les explosions : Éloignez les sources d'allumage. Ne fumez pas. Ventilation suffisante nécessaire pour contrôler la formation de vapeur. Utilisez un équipement électrique anti-explosion.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 5 Sur 9
	Version : 4	
ISOLANT		
Date de la critique : 02/02/2026		Date d'impression : 04/02/2026

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris toute incompatibilité.

Conservez dans un endroit frais et bien ventilé. Protégez-les du soleil. Eloignez-vous des sources d'inflammation. N'utilisez pas de paquet en aluminium, de polystyrène et de caoutchouc. Restez bien fermé. Ne pas stocker à proximité des auto-inflammables et de l'agent oxydant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

- **Éthanol (64-17-5)**

VME - FRANCE: - valeur momentanée : 9500 mg/m³, 5000ppm
- valeur à long terme : 1900 mg/m³, 1000ppm

DNEL : - Professionnal exposure
- effet local à court terme – DNEL/inhalation : 1900 mg/m³
- effet systémique à long terme – DNEL/cutané : 343 mg/kg/jour
- effet systémique à long terme – DNEL/inhalation : 950 mg/m³
- Exposition du grand public
- effet local à court terme – DNEL/inhalation : 950 mg/m³
- effet systémique à long terme – DNEL/cutané : 206 mg/kg/jour
- effet systémique à long terme – DNEL/inhalation : 114 mg/m³
- effet systémique à long terme – DNEL/oral : 87 mg/kg/jour

PNEC : - eau douce : 0,96 mg/L
- eau de mer : 0,79 mg/L
- sédiments d'eau douce : 3,6 mg/kg de sédiments en dw
- Sol : 0,63 mg/kg Sol en diamètre
- STP : 580 mg/L

- **Isopropanol (67-63-0)**

DNEL : - Professionnal exposure
- effet systémique à long terme – DNEL/cutané : 888 mg/kg/jour
- effet systémique à long terme – DNEL/inhalation : 500 mg/m³
- Exposition du grand public
- effet systémique à long terme – DNEL/cutané : 319 mg/kg/jour
- effet systémique à long terme – DNEL/inhalation : 89 mg/m³
- effet systémique à long terme – DNEL/oral : 26 mg/kg/jour

PNEC : - eau douce : 140,9 mg/L
- eau de mer : 140,9 mg/L
- Sédiments : 552 mg/kg de sédiments DW
- plancher : 28 mg/kg
- STP : 2251 mg/L
- Libération intermittente : 140,9 mg/L
- Empoisonnement secondaire : 160 mg/kg de nourriture

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 6 Sur 9
	ISOLANT	Version : 4
	Date de la critique : 02/02/2026	Date d'impression : 04/02/2026

8.2 Contrôles d'exposition

Une ventilation adéquate est nécessaire.

- Équipement de protection personnelle : lunettes de sécurité. Des gants. Masque à gaz avec filtre de type A-P2.
- Protection des mains : Portez des gants résistants aux produits chimiques. (caoutchouc nitrile, caoutchouc fluoré, caoutchouc butylique)
- Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité.
- Protection de la peau : Portez des vêtements adéquats.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, portez un équipement respiratoire adapté.
- Autres informations : Lors de l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base.

Apparence :	Liquide visqueux.
Odeur :	Solvant.
Couleur :	Jaune clair.
Valeur pH :	Aucune donnée disponible.
Point de fusion :	Aucune donnée disponible.
Densité relative :	Aucune donnée disponible.
Densité relative de vapeur à 20°C :	Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible.
Point éclair :	13°C
Température d'auto-allumage :	Aucune donnée disponible.
Viscosité :	Aucune donnée disponible.
Solubilité :	Soluble dans l'eau.

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas une réactivité spécifique.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 7 Sur 9
	Version : 4	
ISOLANT		
Date de la critique : 02/02/2026	Date d'impression : 04/02/2026	

Peuvent former des peroxydes en cas de contact avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur. Flash. Flamme. Rayon de soleil direct.

10.5 Matériaux incompatibles

Des oxydants forts. Amine. Aldéhyde. Alkanolamine. Alcalis. Acide fort.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : oxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë orale :	Aucune donnée disponible.
Effet irritant principal :	Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux :	Aucune donnée disponible.
Toxicité systémique ciblée spécifique (exposition unique) :	Aucune donnée disponible.
Autres informations toxicologiques :	Aucune donnée disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible.

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE		Page 8 Sur 9 Version : 4
	ISOLANT		
	Date de la critique : 02/02/2026	Date d'impression : 04/02/2026	

13. Considération de la mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Éliminez le contenu conformément aux instructions de tri du collecteur agréé. Empêchez le produit d'aller dans les eaux usées.

Recommandation about packaging:

Éliminez le contenant conformément aux instructions de tri du collecteur agréé. Ne brûlez pas les tonneaux. Risque d'explosion.

14. Informations sur les transports

Conformément à ADR/RID/IMDG/IATA/ADN :

	ADR/RID	ADN	IMDG	I A T A
14.1 UN number	UN UN1993	UN UN1993	UN UN1993	UN UN1993
14.2 Nom officiel de transport maritime de l'UN	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.O.S
14.3 Classe(s) de danger de transport / Marques	3 	3 	3 	3 
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II	II
14.5 Risques environnementaux	N.A	N.A	N.A	N.A
14.6 Spécial précautions pour utilisateur/Informations supplémentaires	<u>Identification des dangers</u> <u>Nombre</u> 33	<u>Identification des dangers</u> <u>Nombre</u> 33	<u>Urgence</u> <u>Emplois du temps (EmS)</u> F-E, S-D	<u>Avions de passagers</u> Aucune donnée disponible <u>Avions cargo</u> Aucune donnée disponible

15. Informations réglementaires

 le maquillage professionnel <i>By Mag Pro Parts</i>	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon 1907/2006 CE	Page 9 Sur 9 Version : 4
	ISOLANT	
Date de la critique : 02/02/2026		Date d'impression : 04/02/2026

15.1 Réglementations/réglementations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Aucune information supplémentaire disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée.

16. Autres informations

Exigences réglementaires relatives à la distribution de cette FDS : conformément aux exigences réglementaires, toutes les informations contenues dans la FDS doivent être transmises par celle-ci destinataire aux autorités sanitaires, à toute partie recevant les produits et à toute autre personne susceptible d'être exposée aux produits.

Astérisques (*) sur les modifications de la série de vie concernant la dernière fiche de données de sécurité chimique.

Texte intégral des déclarations H et EUH :

Eye Irrit. 2: LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE, CATÉGORIE 2

Flam. Liq 2 : LIQUIDES INFLAMMABLES CATÉGORIE 2

STOT SE 3 : TOXICITÉ SPÉCIFIQUE DES ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE, CATÉGORIE 3-H336

Texte intégral des déclarations H et EUH :

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H319	Provoque une irritation sévère des yeux
H225	Liquide et vapeur hautement inflammables

*